



CAPA disciplinaire des attachés - 16 janvier 2018

JUSTICE !

Pour les victimes

Face au harcèlement, pas de compromis

Depuis quelques années, les personnels de l'académie relèvent la tête et osent s'opposer aux personnes qui abusent de leur pouvoir hiérarchique. Cela a été le cas en 2016 contre le recteur Cabourdin, en 2017 contre le directeur de l'ESPE. Dernièrement, des collègues ont décidé de témoigner contre les agissements de l'agent comptable du lycée Alain (Alençon) dont le sort devrait être fixé à la CAPA des attachés le 16 janvier 2018. Que lui reprochent-ils ? Dégradation des conditions de travail des personnels, remise en cause de leur savoir-faire, humiliations, préjudice sur la réputation professionnelle... Tout ceci provoquant arrêts de travail et mutations forcées ! Il est clair pour le SNASUB-FSU qu'une simple « mutation » serait indigne de la part des autorités académiques au vu du dossier que nous avons communiqué le 5 juillet 2017.

**Le SNASUB-FSU décide de faire du 9 au 16 janvier 2018
une semaine académique anti-harcèlement.**

Pourquoi ?

Par solidarité avec les victimes.

Pour maintenir la pression contre des tentations de diminuer les responsabilités de l'accusé.
Parce qu'une victoire contre un harceleur est un pas en avant pour la défense des situations similaires.

Comment y contribuer ?

- en reproduisant le visuel à retrouver sur notre site syndical, à afficher sur son bureau, sur sa porte, sur les panneaux syndicaux, dans la salle des personnels...
- en envoyant un mel de protestation aux autorités académiques : ce.cabinet@ac-caen.fr : « je soutiens l'initiative syndicale de la semaine anti-harcèlement. Justice aux victimes. »
- en demandant au SNASUB-FSU d'organiser une réunion d'information sur le sujet.